



Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	FINORGA –Groupe NOVASEP
Adresse de l'établissement :	FINORGA, Usine de MOURENX- Avenue du lac, 64150 MOURENX
Activité de l'établissement :	<i>Production par synthèse chimique ou purification chromatographique de principes actifs pharmaceutiques ou intermédiaires</i>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur	Non concerné
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'incendie : feu de nappe (liquide),• L'explosion : explosion de vapeurs inflammables consécutive à une fuite de liquide inflammable.• L'émission dans l'air de vapeurs toxiques suite à une fuite de substance toxique dans l'air. <p>Ils sont à l'origine des effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les effets thermiques sont liés au rayonnement de chaleur émis par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable. Ces effets peuvent provoquer des lésions graves aux personnels exposés. Dans le cas de NOVASEP, ces effets se limitent à l'intérieur de l'usine.• Les effets de surpression résultent d'une onde de pression provoquée par une explosion. Dans le cas de NOVASEP, celle-ci pourrait être causée par un nuage de vapeurs inflammables contenues dans un atelier de production. Les effets externes à l'établissement se traduiraient par des bris de vitres à quelques dizaines de mètres des limites du site.• Les effets toxiques sont liés à la toxicité intrinsèque de la substance rejetée, de la dose reçue et de la voie

d'exposition (respiration ou cutanée). Ils se traduisent par des irritations respiratoires et/ou intoxications plus sévères. Ils peuvent toucher l'extérieur de l'établissement sur un rayon maximum de quelques centaines de mètres.

Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :

Les scénarios d'incendie : Ils concernent les ateliers et stockages de l'établissement .Ils sont liés à des épandages (fuites) de liquides inflammables (solvants).

Leurs effets sont internes à l'établissement.

Les mesures de sécurité prises pour prévenir ce type de scénario sont entre autres :

- Installation de détecteurs fixes de fuite dans chaque atelier et chaque parc de stockage
- Installation fixe de protection automatique contre les incendies (eau + mousse) dans chaque atelier et chaque parc de stockage concerné par ce risque.

Ces systèmes de sécurité font l'objet de maintenance et de tests fréquents (plusieurs fois par an) pour s'assurer de leur parfait maintien en fonctionnement.

Les scénarios d'explosion : Ils concernent essentiellement l'intérieur des ateliers de production.

Les mesures de sécurité prises sont principalement :

- utilisation d'équipements et installations électriques compatibles avec ce risque (matériel certifié ATEX)
- Installation d'un réseau de capteurs fixes de détection de fuite de solvants dans chaque atelier.

Ces systèmes sont également maintenus et vérifiés plusieurs fois par an.

Les scénarios de fuite d'une substance toxique sont clairement identifiés à travers les études de danger remises à jour en 2015.

Pour chaque scénario, les mesures de sécurité suivantes sont mises en œuvre :

- Détection en permanence de fuite pour les stockages (réseau de capteurs) avec arrêt automatique des installations concernées.
- Mise en protection par des rideaux d'eau ou par épandage de mousse (selon le produit) dans la zone concernée par la fuite.
- Utilisation de tuyauterie en double épaisseur (double enveloppe) pour les produits les plus dangereux et test systématique avant chaque utilisation de l'intégrité des tuyauteries.

Des procédures et des arrêts d'urgence situés à distance des installations permettent la mise en sécurité de chaque installation et l'arrêt total si besoin.

Pour prévenir et maîtriser les effets de ces scénarios d'accident L'établissement dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe

	<p>NOVASEP. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation des personnels (internes et externes à NOVASEP). Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.</p> <p>L'établissement est surveillé (gardienné) 24/24 et 365 j/an. L'accès au site est strictement contrôlé.</p> <p>Les salariés et intervenants extérieurs sont formés aux risques et aux procédures à suivre.</p> <p>Des exercices d'entraînement aux situations d'urgence sont organisés avec les autres établissements de la plateforme Chem 'Pole 64 et les pompiers du département.</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------